



PRÉFET DE LA CORRÈZE

Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, 29 juin 2016

DOSSIER DE PRESSE

Remise des prix de l'éducation citoyenne

Mercredi 29 juin 2016 à 15h00
Salons de l'Hôtel de la préfecture

Contacts presse

Isabelle POUGEADE – Pierre GE
Service départemental de communication interministérielle
✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex
☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



[Facebook](#)



[Twitter](#)

SOMMAIRE

Le prix de l'éducation citoyenne..... 3

Le palmarès départemental 2016..... 5



**Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite
Section de la Corrèze**

**Président : M. Jean-Claude TALBERT
Courriel : sectio19@anmonm.com**

Contacts presse

Isabelle POUGEADE – Pierre GE
Service départemental de communication interministérielle
✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex
☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



[Facebook](#)



[Twitter](#)

Le prix de l'éducation citoyenne

Le Prix de l'éducation citoyenne récompense des élèves qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté, au sein de leur classe ou de leur école, collège ou lycée. Il encourage tous les acteurs de la communauté éducative qui consacrent, chacun à leur niveau, une partie de leur travail quotidien à inculquer les valeurs civiques aux jeunes. Il est prévu par une convention cadre établie entre le ministère chargé de l'éducation nationale et l'association nationale des membres de l'Ordre nationale du Mérite (ANMONM).

La participation au concours

Les récompenses peuvent être attribuées à titre individuel ou collectif, au niveau départemental. Le prix est décerné par des membres de l'association des membres de l'association des membres de l'Ordre national du Mérite.

Les prix individuels

Des prix individuels sont attribués aux élèves des collèges et des lycées qui se sont particulièrement distingués par leur comportement quotidien. Ils récompensent les actions menées au service de la collectivité scolaire : actions de solidarité, d'aide à l'intégration, de dévouement à l'égard d'autres élèves, initiatives diverses au sein de l'établissement, etc.

Les prix collectifs

Des prix collectifs sont décernés à des groupes d'élèves d'écoles, collèges et lycées ayant réalisé une action remarquable ou originale dans le champ de la citoyenneté : amélioration du cadre de vie, solidarité avec un camarade, animation culturelle ...

La sélection et la transmission des candidatures

Les équipes éducatives rédigent les dossiers de candidature. Des documents peuvent être fournis : rapport de motivation, articles de journaux, photographies... Chaque école, collège ou lycée doit se limiter à trois candidatures.

Contacts presse

Isabelle POUGEADE – Pierre GE
Service départemental de communication interministérielle
✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex
☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter

Ces dernières sont sélectionnées puis transmises à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale par :

- Les inspecteurs de l'éducation nationale, pour les écoles.
- Les chefs d'établissement, pour les collèges et lycées.

Le jury et la remise des prix

Le jury départemental est composé de personnalités qualifiées désignées par l'association départementale des membres de l'Ordre national du Mérite et par le directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

Le jury établit le palmarès départemental, après examen des propositions transmises. Le montant et la répartition des prix par catégorie sont décidés par l'association départementale des membres de l'Ordre national du Mérite, après concertation avec le jury. La distribution des diplômes et des récompenses a lieu pendant un événement public, avant la fin de l'année scolaire.

Le jury s'est réuni, sous la présidence de M. l'inspecteur d'académie. Il a décerné des prix et récompenses aux écoles primaires, aux collèges, et aux lycées d'enseignement général et professionnel.

Les partenaires du Prix

Les prix ainsi que les différentes dotations sont offerts par :

- L'association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite.
- La société d'entraide des membres de la Légion d'honneur.
- Le Conseil départemental.
- L'Association des membres de l'Ordre des palmes académiques.

Contacts presse

Isabelle POUGEADE – Pierre GE
Service départemental de communication interministérielle
✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex
☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



[Facebook](#)



[Twitter](#)

Le palmarès départemental 2016

Ecoles

Prix individuels

Prix avec les félicitations du jury Célia MERILHOU

Ecole élémentaire de CHABRIGNAC (classe de CM2)

L'action que Célia a menée auprès de sa classe est remarquable. Elle a su mobiliser ses camarades pour venir en aide à un ami d'une autre école, en leur disant avec émotion : « Mon copain, dont la maison a brûlé hier, n'a plus de toit, n'a plus rien, même ses cadeaux de Noël ont pris feu...même le doudou du petit frère. Je vous propose de les aider ». Sa détermination à convaincre fut telle que le lendemain, des sacs remplis de vêtements, de jouets, des draps, des ustensiles de cuisine sont arrivés en classe. Pour l'anecdote, mais elle reflète bien le tempérament de Célia, elle a demandé un jour à son père de réparer le babyfoot de l'école. Les élèves l'ont remerciée en la citant dans le journal de la classe.

Pour ces actions, et notamment la 1ère citée, Célia a montré son attachement aux valeurs de générosité, de fraternité et de solidarité.

Prix collectifs

1^{er} prix

15 élèves

Ecole élémentaire de ST-ETIENNE-AUX-CLOS (classes de grande section, CP et CE1)

Ce groupe d'élèves a fait un travail très intéressant sur le thème du handicap visuel. Ils ont appris l'alphabet braille, les différents types de malvoyance, le Torball (sport de ballon collectif pratiqué par des déficients visuels) et ont aussi appris à développer leur sens tactile.

L'aboutissement, la concrétisation de cette action amenant à mieux connaître ce handicap, fut la réalisation d'un livre écrit en braille et traduit aussi en gros caractères avec des illustrations en relief, à destination d'enfants non-voyants et malvoyants.

L'investissement de ces élèves, la quantité et la qualité de travail fourni, dont la portée citoyenne est évidente, a séduit le Jury.

Collèges

Prix individuels

1^{er} prix

Cloé COUDERT

Collège Jean Moulin – BRIVE (classe de 3^e 2)

Déléguée de classe, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de discipline et de la commission éducative, Cloé donne énormément de son temps et de son énergie à son établissement, et bien sûr au profit de ses camarades. Elle est force de proposition et accompagne ou aide les élèves en difficulté.

Cette élève responsable, qui rayonne dans son collège, est aussi inscrite à l'option Jeunes Sapeurs

Contacts presse

Isabelle POUGEADE – Pierre GE

Service départemental de communication interministérielle

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



[Facebook](#)



[Twitter](#)

Pompiers. Son engagement citoyen mérite donc le 1er prix de sa catégorie

2^e prix **Jordan LIMBERGERE** **Collège Clémenceau – TULLE (classe de 4^e 5)**

Ce garçon volontaire et discret est d'autant plus méritant qu'il s'agit d'un enfant en situation de handicap. Grâce aux très bonnes relations qu'il entretient avec ses camarades, son discours apaisant envers eux lors de conflits, le respect qu'il a des règles de vie du groupe et du collège, Jordan réussit à véhiculer un regard très positif sur le handicap. Il est très apprécié de ses pairs et de l'équipe pédagogique. Ce prix sera pour lui une reconnaissance des qualités dont il fait preuve dans son parcours au collège.

Prix collectifs

1^{er} prix **10 élèves** **Collège La Triouzoune – NEUVIC (classes de 3)**

Ces élèves ont travaillé, tout au long de l'année, sur le thème de la Créativité et de l'Esprit Citoyen. Cet engagement s'est traduit par un concours de dessins ouvert à tous les collégiens lors de la Journée de la laïcité, sur le thème de cette valeur républicaine (ce concours fut primé par la Mairie et la médiathèque de Neuvic, avec une exposition publique). Ils ont aussi participé au Rallye Citoyen qui se tenait cette année à Ussel, en créant un jeu de société se rapportant à l'environnement, au handicap, aux Droits de l'Homme, aux dates historiques et au harcèlement. Des sujets d'actualité, qui captent nos regards sur des réalités trop souvent tragiques et doivent nous amener à une réflexion citoyenne. L'engagement de ce groupe, son esprit d'initiative, justifient le choix du Jury.

2^e prix **22 élèves** **Collège de Corrèze – CORREZE (classe de 5^e B)**

Une action originale sur le thème de l'éducation à la tolérance. Ces élèves nous donnent une leçon du Bien Vivre Ensemble à travers une chanson créée pour promouvoir les valeurs d'égalité, de respect de la différence, de la richesse du multiculturalisme au sein de leur collège. Ils font transparaitre également leur incompréhension quant à la tendance au repli sur soi de certains adultes et à la méfiance vis-à-vis de l'étranger. C'est un bel exemple de citoyenneté qui a été apprécié par le Jury avec l'octroi de ce 2ème prix.

3^e prix **36 élèves** **Collège Clémenceau – TULLE (classes de 4^e et 3e)**

Ce groupe d'élèves a voulu mettre en avant le droit d'exister en tant que citoyen à part entière, autour du devoir de mémoire. Leur travail s'est appuyé sur le sujet sensible des victimes algériennes lors des événements du 17 octobre 1961. Une démarche mise en voix, en scène et en musique, qui a servi d'introduction à la projection du film « Le silence du fleuve » de Mehdi Lallaoui, et qui fut remarquée au festival « Du bleu en hiver ». Ces collégiens qui se sont mobilisés de manière extrêmement active, le soir après les cours, sont naturellement primés pour ce projet original et dense.

Contacts presse

Isabelle POUGEADE – Pierre GE
Service départemental de communication interministérielle
✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex
☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



[Facebook](#)



[Twitter](#)

Lycées

Prix individuels

1^{er} prix

Nicolas MARLIN

LP Danton – BRIVE (classe de 1^{ère} ST2S)

Nicolas est récompensé pour son investissement dans son lycée : délégué de classe, membre du Conseil d'administration et du Conseil de discipline. Actif au sein du Conseil de vie lycéenne et de la Maison des Lycéens, il est à l'origine d'une opération pièces jaunes et de dons au profit des Restos du Cœur.

Lors des dramatiques événements du 13 novembre 2015, ce lycéen a été aussi à l'origine d'initiatives parmi lesquelles l'organisation d'une table ronde avec les élèves et les personnels.

Ses projets citoyens et humanitaires, sa participation active au « Vivre Ensemble », son rayonnement et son grand sens des responsabilités sont très appréciés de tous dans son établissement.

Nicolas mérite des encouragements pour toutes les initiatives prises dans le cadre de ses divers engagements.

2^e prix

Gaëtan RANDRIANARIVO

Lycée agricole BRIVE-VOUTEZAC (classe de Terminale pro production horticole)

Originaire de Madagascar, Gaëtan est arrivé en France à l'âge de 10 ans, ne parlant pas le français.

A force d'efforts et de détermination, il est admis au lycée à la rentrée 2014. Malgré les discriminations de certains camarades de classe, il a réussi à s'intégrer dans de nombreuses activités scolaires (ex : la section foot de l'association sportive, championne de France des établissements agricoles en 2015) et extrascolaires (scoutisme, assistant au club ASPTT judo de Limoges, jeunes pompiers).

Il sait faire partager ses connaissances et ses passions, et au-delà du bel exemple d'intégration qu'il donne, il a le sens du collectif et la volonté de préserver à tout prix l'apaisement et l'entente dans sa classe.

Dès son arrivée en France, Gaëtan a souhaité obtenir la nationalité française. Ce fut fait à l'âge de 13 ans. Il a aussi pu partager lors d'échanges avec ses camarades, la richesse de cette double nationalité.

Il est entièrement dans une démarche citoyenne du vivre ensemble, de la fraternité, de la solidarité et du respect de l'autre dans sa différence et mérite amplement ce prix.

Prix collectifs

1^{er} prix

13 élèves

LP Danton – BRIVE (classes de CAP, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale)

Leur action avait pour thème l'engagement citoyen.

Individuellement ou en groupe, ces élèves ont mené des actions citoyennes dans le cadre scolaire et ont fait preuve d'un investissement et d'un engagement remarquables.

Ainsi, un élève a écrit un plaidoyer pour la Terre « Pour celle qu'on persécute et qu'on assassine » qui a été présenté au concours de l'AMOPA 2016, d'autres se sont investis pour la défense des droits de l'Homme en créant une antenne d'Amnesty International dans le lycée. Certains, membres du Conseil de vie lycéenne, participent à des actions humanitaires et l'un d'entre eux est aussi conseiller municipal jeunes à la ville de Brive.

Ils ont créé un journal lycéen et un blog lycée.

C'est la concrétisation d'une démarche d'appropriation de leurs droits de jeunes citoyens comme celui de

Contacts presse

Isabelle POUGEADE – Pierre GE

Service départemental de communication interministérielle

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



[Facebook](#)



[Twitter](#)

s'exprimer dans le respect de l'autre.

Ces élèves talentueux et généreux ont décidé d'agir et de participer plutôt que de rester dans la passivité.

2^e prix

2 élèves

Lycée agricole E. PISANI – NAVES (classe de 2nde générale et technologique)

Rabyia Goktas et Leïla Tétier ont pris conscience, au cours de leurs apprentissages, des dangers des substances chimiques de synthèse qui pèsent sur les jeunes et plus largement sur notre planète.

Elles ont compris la dangerosité des perturbateurs endocriniens, que l'on semble découvrir aujourd'hui alors qu'ils existent depuis longtemps et sont à l'origine de cancers et autres maladies telles que la maladie de Parkinson ou d'Alzheimer.

Aussi se sont-elles engagées comme éco-déléguées : leur action, dans un premier temps, est de proposer à leurs camarades une vraie sensibilisation aux dangers invisibles, dans l'air, dans les cosmétiques, dans les produits ménagers.

Dans un deuxième temps elles souhaitent pouvoir leur présenter des produits naturels et biologiques afin d'engager un changement dans leurs habitudes (avec leur professeur elles sont à la recherche de financements et d'un fournisseur bio).

C'est un projet de longue haleine qui se présente à ces 2 jeunes filles, mais ne doutons pas de leur persévérance et de leur volonté d'aboutir.

Ce prix vise à les encourager.

Contacts presse

Isabelle POUGEADE – Pierre GE

Service départemental de communication interministérielle

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



[Facebook](#)



[Twitter](#)